

COMPTE-RENDU DU 09 OCTOBRE 2018

Présents : 11 élus et 1 absent

- Approbation des décisions modificatives ou budget supplémentaire pour tous budgets.

1. BS et DM 1 en assainissement et pour le commerce :

Voir annexe en fin de CR

Pour le budget communal, les admissions en non-valeur s'élèvent à 6.48 € (frais garderie).

2. Remboursement partiel de la ligne de trésorerie et prolongation du contrat.

La commune a la capacité de rembourser 100 KE dès cette année. Il restera encore 21 339.58 € en dépenses imprévues en investissement.

Pour ne pas immobiliser des crédits au chapitre du personnel, le poste non pourvu d'adjoint technique principal doit être supprimé.

3. DM 1 Assainissement :

Avec les recettes de raccordements qui s'élèvent à 6 000 €, il est décidé de faire faire des bilans de qualités des eaux des deux STEP.

Au budget primitif, il est prévu pour 800 € pour les impayés, les non-valeurs sont notifiées pour 772.44 € pour un particulier et un commerce

4. DM 1 Commerce :

Pour ce budget, il restait 6.40 € à admettre en non-valeur pour un impayé antérieur.

Pour les autres dépenses, en plus de l'appareil remplacé, Il faut lancer les contrôles du réseau gaz, obtenir le recollement et le publier sur le site « construire sans détruire ». Ensuite, il faudra finaliser l'implication des colotis pour la sécurité juridique de tous. la commune accorde une subvention de 4 000 €.

5. Courrier aux communes partenaires du financement du terrain de foot.

Les courriers sont partis pour que la convention soit signée avant la fin de l'année.

6. Avancement du PLU.

Le PADD a été vu en réunion du 17 septembre avec différents partenaires associés à son élaboration, et en particulier avec le bureau d'étude du schéma d'assainissement puisque le PLU et le schéma d'assainissement urbain doivent être en harmonie.

Les élus de la commission ont travaillé sur l'inventaire des bâtiments situé en zone naturelle ou agricole qui pourront faire l'objet d'un agrandissement. Et pour ceux suffisamment éloignés des exploitations agricoles qui justifient de la création d'une nouvelle habitation

sous condition d'un accès indépendant, de la desserte par les réseaux et de la qualité architecturale du bâti existant.

Le Département vient de notifier un « porter à connaissance » qui doit être intégré au prochain règlement et pris en compte pour tous les choix du PLU.

7. Action avec la CCMDL, pour les assurances.

L'action est lancée pour les communes qui sont partie prenante à un marché groupé.

• Compte-rendu de la délégation au maire:

- Changement des photocopieurs avec l'UGAP pour les trois sites. On minimise les coûts annuels de maintenance.

- Urbanisme :

Pour l'impasse des teinturiers à déplacer, une lettre de demande au tribunal administratif va partir pour la nomination d'un commissaire enquêteur. Il faut aussi faire positionner, par un géomètre, l'emprise du futur gabarit de la voie.

- Action au profit de la station d'épuration. Une entreprise s'implique pour faire évoluer son système d'épuration afin d'enrayer la surcharge des lagunes.

Monsieur TINCANI Florian	Madame DUPIN Lauralee	4 chemin du bel horizon	69610 HAUTE-RIVOIRE	19	04/09/2018	4 chemin du bel horizon	Construction d'un abri de jardin en bois	9,87 m ²	Sans opposition le 21/09/2018
M et Mme	PERRISET Nicolas	303 grande rue	69610 HAUTE-RIVOIRE	20	13/09/2018	303 grande rue	Création d'une fenêtre de toit		Sans opposition le 25/09/2018
Madame	CHOSSON Brigitte	1726 chemin des mayères	69610 HAUTE-RIVOIRE	21	20/09/2018	1 impasse du clos du relais	Construction d'un mur de clôture et installation d'un portail		Sans opposition le 25/09/2018
M et Mme	VALIN Joseph	39 rue Rey Loras – Batiment B	69250 NEUVILLE SUR SAONE	22	26/09/2018	6 impasse du clos du relais	Création d'un mur de clôture		En cours d'instruction

Permis de construire 2018

EARL CHARRETIER	950 chemin du bois	69610 HAUTE-RIVOIRE	7	29/06/2018	950 chemin du bois	Extension d'une stabulation pour logement de 20 génisses		Accordé le 21/09/2018
SDMIS DU RHONE	17 rue rabelais	69421 LYON CEDEX 3	8	31/07/2018	8 route de Virigneux	Extension de la caserne des pompiers		Accordé le 20/09/2018
BERTIN Patrice et Francine	165 chemin de rampeau	69690 BRULLIOLES	9	03/10/2018	2 impasse du clos du relais	Construction d'une maison individuelle	70,33m ²	En cours d'instruction

- Il s'avère qu'un contrat ponctuel de remplacement pour l'école publique est nécessaire et sera mis en place pour la rentrée des vacances de la Toussaint.
 - Détermination des cinq élus membres de la commission de révision des listes électorales.
Les nouvelles modalités imposent que 5 élus composent cette commission, Nathalie JACQUEMOT, Christelle SEVE, Pascale GERIN, Daniel MILAN sont désignés à l'unanimité par un vote à main levée.
 - Seuil de dématérialisation de toutes dépenses supérieures à 25 000 € depuis le 1er octobre 2018.
- Lectures de divers courriers :

Le département du Rhône informe de son plan d'action de déneigement et différencie les axes prioritaires des axes secondaires.

Le SYDER informe que le prestataire retenu pour 2019, dans le cadre du groupement d'achat, est « Direct énergie ». Seul le complexe sportif est concerné par ce fournisseur. Des critères écologiques s'appliquent pour définir la qualité de l'électricité, les élus retiennent une énergie 100 % renouvelable pour ce site.

Les autres sites de la commune, moins énergivores, ne font pas partie du groupement d'achat.

On prend note de l'augmentation du gaz propane qui va subir une hausse de 0.69 € à partir du 1er novembre 2018.

L'association "La FABRIK" qui a instauré la première édition du festival "jeune public" demande une subvention pour produire son spectacle "un mouton dans le ciel" sur Haute-Rivoire où elle ne s'est pas encore produite. Le conseil ne donne pas suite.

Par contre, la commune envisage de mettre à disposition la salle de conférence à un groupe local d'artistes pour leurs répétitions, en contrepartie, ils se produiront en représentations autour de début décembre à un tarif préférentiel. Le CCAS prendrait 300 € à sa charge

L'association culturelle ACIBEL propose la diffusion de son film sur la région du Beaujolais.

La Ste Barbe aura lieu le 24 novembre 2018 à 17 h 30.

La direction Régionale La Poste la banque Postale informe des moyens dont elles disposent au profit des agences postales communales pour les renouvellements d'équipement.

L'AFMTELETHON sollicite des acteurs locaux pour mettre en place des actions au profit de la recherche sur les maladies orphelines.

Le personnel de l'association d'insertion par le travail "Rhône Insertion Environnement", qui agit localement avec les brigades vertes, lance une campagne de mesures de soutien financier pour éviter le dépôt de bilan.

L'association la Croix-Rouge produit ses bilans d'actions alimentaires pour le secteur, il ressort une nette progression du nombre de personnes aidées et du volume annuel attribué.

L'association HBF remercie pour la subvention accordée.

Suite à la mise en place de la signalétique, le dirigeant de SALVA Terrae souligne une incohérence dans l'énoncé et dans le fléchage du parc médiéval et demande une rectification.

- Bilan des commissions :

La commission assainissement a travaillé pour la migration de toutes les données techniques et comptables au cabinet BERT en vue du transfert de compétences.

Les travaux de restitution des berges du Thoron ont permis de mettre en place une passerelle et un abreuvoir, il serait bien que ces actions soient relatées sur l'écho de la Thoranche.

Pour les travaux de la rue de Rampôt, il faut s'assurer que tous les ouvrages et tranchées soient corrects.

L'action mise en place au profit des seniors, le Cyclo Sport Santé a recueilli une quinzaine d'inscriptions.

Le CCAS reconduit, avec l'aide des élus et des bénévoles, son animation d'arrière-saison le 07 novembre 2018.

Le bulletin annuel "Echo de la Thoranche" doit se finaliser le 15 octobre, peu d'articles ont été reçus.

Pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre de 14-18, une action plus conséquente marquera cet événement. La bibliothèque confectionnera les gâteaux d'époque "boules des Poilus " pour une distribution par les enfants ce jour-là.

La Communauté de Commune a préconisé d'associer les élèves du primaire et les chorales locales qui chanteraient un chant rédigé par une école locale lors de cette manifestation.

Pour équiper la salle bleue du complexe d'un volet roulant isolant, un devis de 12 538,00 € HT est présenté.

Le parc des bennes à verres et à papiers doit être renouvelé. Le point de collecte situé vers le complexe sera déplacé.

Les panneaux de l'affichage pour le cinéma doivent être rafraichis et celui de la place du cinéma sera repositionné après l'extension de la caserne.

La séance est levée à 23 heures 10.

- Événements et manifestations de fin d'année 2018.

Questions diverses

Secrétaire de séance Sandrine Andrekovics

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
N° du Chapitre et nature		BP 2018	disponible en %	besoins BS	Commentaires
22	dépenses imprévues	622.48		486.00	sert à équilibrer les dépenses et les recettes
11	charges générales	220 616.00	reste 11,6%	40 000.00	besoin voirie et énergies
12	charges de personnel	282 500.00	reste 21%	20 000.00	Plus d'auxiliaires 1 emploi à supprimer
65	autres charges gestion courante	160 985.00	reste 32.3%	0.00	
66	charges financières	29 701.00	reste 39.5%	0.00	
67	charges exceptionnelles	23 300.00	reste 1%	4 000.00	pour budget commerce
TOTAL besoins				64 486.00	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
6419	remb rémunération personnel	27 000.00		2 000.00	IJ sur agent malade
70	produits services	33 060.00		3 000.00	ventes matériaux en +
73	impôts et taxes	548 477.00		9 000.00	Tx droit mutation + TH
74	dotations et participations	313 001.00		0.00	inchangé
75	autres produits gestion courante	21 360.00		0.00	
76	produits financiers	2.00		0.00	
77	produits exceptionnels	2 100.00		18 486.00	
023	virement à la section investissement	218 000.00	diminution de	32 000.00	
Couverture du besoin				64 486.00	

Pour le budget communal, les admissions en non-valeur s'élèvent à 6.48 € (frais garderie)

INVESTISSEMENT ECRITURES NEUTRES POUR ETUDES SUIVIES DE REALISATION

INVESTISSEMENT OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION				
<i>Compte OO</i>	Recette	<i>Compte OO</i>	Dépenses	Commentaire
2031/041	29 503.84	202/041	29 503.84	Frais études schéma urbain affectés au PLU
2033/041	1 500.00	2318/041	1 500.00	Frais étude signalétique
2033/041	11 064.00	2318/041	11 064.00	Etude city stade
2033/041	1 225.44	2318/041	1 225.44	Etude city stade
041	43 113.28	041	43 113.28	équilibre

SECTION D'INVESTISSEMENT						
		<i>BP 2018</i>	<i>disponible en %</i>	<i>BS reduction charges</i>	<i>BS augmentation de charges</i>	<i>Commentaires</i>
O21	virement de la section de fonctionnement	218 000.00			32 000.00	réduction du 023 en recettes de fonctionnement
p14	acquisition DPU	53 518.00	89.50%			
p 15	voirie générale	92 000.00	100.00%			
p16	matériel technique	20 000.00	9.40%			
p17	équipement administratif	5 500.00	100.00%			
p21	aires de jeux et loisirs	5 000.00	100.00%			
p22	installation mairie	2 000.00	100.00%			
p54	école publique	3 000.00	100.00%			
p 59	réserve foncière	113 000.00	100.00%	-100 000.00		abandon DPU
p64	complexe	44 000.00	100.00%			volets ou rideaux prévus
p69	PLU et schéma	40 000.00	59.4%		8 200.00	GEOTEC + ENEDIS
p 72	signalétique	18 000.00	91.70%		5 000.00	devis signaux giraud
p 73	chemin Marangoutte	32 800.00	98.70%	-30 000.00		
p75	garderie périscolaire	5 000.00	100.00%			ADAP 2016
P78	EGLISE	0.00	0.00%			devis à faire
p79	chemin de la protière	4 000.00	100.00%			
p80	carrefour route de Lyon	60 600.00	50.00%			arpentage + actes
p86	sécurité centre bourg	5 000.00	100.00%			etude ADAP ET PAVE
p87	Parc aux biches jardins tennis	41 770.00	74.10%			
p88	terrain de football	141 955.00	23.90%	-33 947.26		solde
p89	sécurité devant jardin public	12 000.00	80.00%			
p 90	réseaux clos du relais ou autre	10 200.00	100.00%			
p91	viabilisation zone U	20 000.00	100.00%			réseau pour telecom
p92	FFF habilitation structure foot	32 000.00	8.10%	-2 592.32		
KA16	remboursement ligne de crédits				100 000.00	
	TOTAL REDUCTIONS / AUGMENTATIONS			-166 539.58	145 200.00	
	Disponible pour décision			21 339.58		ou dépenses imprévues